



T E C H N O P A T H

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon e Règlement (CE) 1907/2006 (REACH).

## SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

### 1.1 Identificateur de produit

Nom Commercial  
Reference No.Multichem U  
UC201A.10 / UC202A.10 / UC201X / UC20BX /  
UC202X / 09339868190 /  
09339876190

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation Identifiée

Réactif pour diagnostic in vitro. Exclusivement réservé à un usage professionnel

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société

Techno-path Manufacturing Ltd  
Fort Henry Business Park  
Ballina  
County Tipperary  
Ireland

Téléphone

+353 (0) 61 525700

Email (personne compétente)

qcsupport@technopathcd.com

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Tél. d'urgence

+353 (0) 61 525700

## ► SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)

Non classé comme dangereux pour l'utilisation et le conditionnement.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

Aucune mesure nécessaire.

### 2.3 Autres dangers

Contient des matières d'origine humaine.

## ► SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.2 Mélanges

Description :

Réactif pour diagnostic in vitro. Solution aqueuse. Urine humaine stabilisée avec des niveaux ajustés d'analytes définis.

Composants dangereux :

Composants Dangereux	N° CAS	N° CE	No. D'Enregistrement d'REACH	Code de classification: Mention(s) de Danger	%W/W
Azide de sodium*	26628-22-8	247-852-1	Non disponible	Acute Tox. 2; H300 Acute Tox. 1; H310 STOT RE 2; H373 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410 EUH032	< 0.1



T E C H N O P A T H

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon le Règlement (CE) 1907/2006 (REACH).

\* Substance avec une limite d'exposition de la communauté.

## 3.3 Autres informations

Pour le texte complet des mentions de H, consulter le chapitre 16.

Le sérum de chaque donneur contribuant à l'urine pour ce produit a été testé par les méthodes approuvées par la Food and Drug Administration (FDA) des États-Unis et s'est avéré négatif pour les anticorps anti-VIH et HCV et non-réactif pour HBsAg.

## SECTION 4: PREMIERS SECOURS



### 4.1 Description des premiers secours

Inhalation

Aérer, consulter un médecin en cas de troubles.

Contact avec la Peau

Laver la peau à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés.

Contact avec les yeux

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. En cas de problème, consulter un médecin.

Ingestion

Rincer la bouche à l'eau. En cas de problème, consulter un médecin.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucun.

## SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'Extinction Appropriés

CO<sub>2</sub>, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistante à l'alcool.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Peut être dégagé en cas d'incendie : oxydes de carbone (CO<sub>x</sub>), Oxyde d'azote (NO<sub>x</sub>).

### 5.3 Conseils aux pompiers

Employer des méthodes d'extinction d'incendie adaptées à un environnement spécifique.

Porter une combinaison de protection ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) lors de l'extinction des incendies.

## SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Isoler tout liquide déversé et nettoyer immédiatement.

Se référer à la Section 8 pour les mesures de précaution à observer lors du traitement de déversements.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute contamination du réseau des eaux usées, égouts ou cours d'eau.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de

Recueillir les liquides à l'aide d'un élément absorbant (papier



T E C H N O P A T H

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon le Règlement (CE) 1907/2006 (REACH).

**nettoyage**

absorbant, sable, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).  
Éliminer les matériaux contaminés comme des déchets,  
conformément à la Section 13. Rincer délicatement l'endroit  
avec de l'eau de javel ou tout autre agent désinfectant.

**6.4 Référence à d'autres sections**

8, 13

**SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE****7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Ce produit doit être manipulé avec précautions car potentiellement infectieux dans la mesure où aucune méthode de test connue / méthode d'inactivation ne peut garantir que les produits dérivés de matériaux d'origine humaine ne transmettront pas d'agents infectieux.  
Se référer à la Directive CE 2000/54/CE pour toute information concernant la manipulation des matériaux potentiellement infectieux.  
Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les membranes muqueuses.  
Tenir hors de portée des enfants.  
Se laver les mains avant les pauses et après le travail.  
Nettoyer les postes de travail avec de l'hypochlorite ou tout autre agent désinfectant.

**7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités**

Conserver dans le récipient d'origine entre 2 et 8°C.

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Utiliser selon le mode d'emploi.

**SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE****8.1 Paramètres de contrôle****8.1.1 Limites d'exposition sur le lieu de travail**

EU IOELV / VL FR

SUBSTANCE.	N° CAS	VME (8 heures, ppm)	VME (8 heures, mg/m <sup>3</sup> )	VLE (ppm)	VLE (mg/m <sup>3</sup> )	Remarque:
Azide de sodium	26628-22-8		0.1		0.3	Sk EU IOELV / FVL

Sk - Peut être absorbé à travers la peau.

**8.2 Contrôles de l'exposition****8.2.1 Contrôles techniques appropriés**

Non applicable à ce produit.

**8.2.2 Équipement personnel de protection**

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité recommandées (EN166).

Protection des mains

Gants jetables. (EN374).



Matériau des gants :

Temps de pénétration du matériau des gants :

Caoutchouc naturel (Latex), Caoutchouc nitrile.

La résistance des gants n'est pas critique si le produit est manipulé conformément aux consignes d'utilisation.

Protection de corps

Vêtement de laboratoire.

Protection respiratoire

Non requis normalement. Non requis normalement.



T E C H N O P A T H

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon le Règlement (CE) 1907/2006 (REACH).

**8.2.3 Contrôles D'exposition Liés À La Protection De L'environnement** Aucune mesure spéciale n'est requise.

## SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur.	Ambre.
Odeur	Clair.
Seuil Olfactif (ppm)	Non déterminé.
pH	5.8 – 6.2.
Point de Fusion (°C) / Point de Congélation (°C)	Semblable à l'eau, approximativement 0°C.
Point/intervalle d'ébullition [°C]:	Semblable à l'eau, approximativement 100°C.
Point d'Eclair (°C)	Non applicable.
Taux d'Evaporation (BA = 1)	Non déterminé.
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable.
Intervalle de limites d'Explosivité	Non applicable.
Pression de Vapeur (mm Hg)	Semblable à l'eau, approximativement 23 hPa.
Densité de Vapeur (Air=1)	Non déterminé.
Masse volumique (g/ml)	~ 1
Solubilité (Eau)	Complètement miscible à l'eau.
Solubilité (Autre)	Non déterminé.
Coefficient de Partage (n-Octanol/eau)	Non déterminé.
Température d'Auto-Inflammabilité (°C)	Non déterminé.
Température de Décomposition (°C)	Non déterminé.
Viscosité (mPa.s)	Non déterminé.
Propriétés explosives	Non Explosif.
Propriétés comburantes	Non oxydant

**9.2 Autres informations** Non disponible.

## SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>10.1 Réactivité</b>	Rien de connu.
<b>10.2 Stabilité chimique</b>	Le produit est stable, conformément aux conditions de conservation recommandées.
<b>10.3 Possibilité de réactions dangereuses</b>	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
<b>10.4 Conditions à éviter</b>	Aucun.
<b>10.5 Matières incompatibles</b>	Rien de connu.
<b>10.6 Produit(s) de décomposition dangereux</b>	Rien de connu.

## SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### 11.1.2 Mélanges

▶ Toxicité aiguë	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. ATE > 2,000 mg/kg
Irritation	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Corrosivité	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Sensibilisation	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité à dose répétée	Sur la base des données disponibles, les critères de



T E C H N O P A T H

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon le Règlement (CE) 1907/2006 (REACH).

Cancérogénicité	classification ne sont pas remplis. Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Mutagénicité	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Danger par aspiration	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Santé Effets et Symptômes</b>	
Contact avec la Peau	Aucun effet nocif significatif irritant anticipé.
Contact avec les yeux	Aucun effet nocif significatif irritant anticipé.
Ingestion	Aucun effet nocif significatif irritant anticipé.
<b>11.2 Autres informations</b>	Non applicable.

## SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

<b>12.1 Toxicité</b>	Les quantités d'éléments toxiques pour l'environnement contenus dans ce produit sont négligeables.
<b>12.2 Persistance et dégradabilité</b>	Le produit est facilement biodégradable.
<b>12.3 Potentiel de bioaccumulation</b>	Non attribué.
<b>12.4 Mobilité dans le sol</b>	Le produit devrait être très mobile dans le sol.
<b>12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB</b>	Non applicable.
<b>12.6 Autres effets néfastes</b>	Non applicable.

## SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

<b>13.1 Méthodes de traitement des déchets</b>	
<b>Produit:</b>	Traiter comme un déchet potentiellement infectieux et conformément à la législation anti-pollution et aux lois du pays concerné. Afin d'être en conformité, il est recommandé de consulter les autorités compétentes (locales) et/ou toute société spécialisée dans le traitement des déchets.
<b>Catalogue européen des déchets</b>	18 01 03.
<b>Emballage :</b>	L'élimination doit être effectuée en accord avec la législation locale, régionale ou nationale. Un emballage contaminé doit être éliminé de la même manière que le produit qu'il contient. Un emballage non-contaminé peut être recyclé. Contactez vos prestataires de services locaux pour toute information supplémentaire.

## SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT



T E C H N O P A T H

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon le Règlement (CE) 1907/2006 (REACH).

14.1	Numéro ONU	Non applicable
14.2	Désignation officielle de transport	Non applicable
14.3	Classe(s) de danger pour le transport	Non classé comme dangereux pour le transport.
14.4	Groupe d'emballage	Non applicable
14.5	Dangers pour l'environnement	Non applicable
14.6	Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable
14.7	Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC	Non applicable

## SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1	Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement	Directive 98/79/CE relative aux dispositifs médicaux de diagnostic in vitro Règlement sur les dispositifs médicaux de diagnostic in vitro UE/2017/746 Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
15.2	Évaluation de la sécurité chimique	Non applicable.

## ► SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

### LÉGENDE

STOT	Toxicité spécifique pour certains organes cibles
ATE	Estimation de la toxicité aiguë

### Code de classification:

Acute Tox. 1	Toxicité aiguë, Catégorie 1
Acute Tox. 2	Toxicité aiguë: Catégorie 2
STOT RE 2	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée STOT rép.: Catégorie 2
Aquatic Acute 1	Dangereux pour l'environnement aquatique - Aigu: Catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Dangereux pour l'environnement aquatique - Chronique: Catégorie 1

### Mention(s) de Danger

H300: Mortel en cas d'ingestion.

H310: Mortel par contact cutané.

H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH032: Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.

### References:

Fiches de données de sécurité matières premières.

### Autres informations

Motif de la mise à jour :

SECTION 2: SECTION 3: SECTION 8: SECTION 11  
SECTION 16:

► Indique la partie altérée

Remplace :

Version: 4



T E C H N O P A T H

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon le Règlement (CE) 1907/2006 (REACH).

---

## Autres informations

Elaborée par: Dr. J. J. Tobin, ChemHaz Solutions, Email: [info@chemhazsolutions.com](mailto:info@chemhazsolutions.com)

En l'état de nos connaissances actuelles, l'information contenue dans ce document est exacte. Cependant, ni le fournisseur susmentionné ni ses filiales ne sont responsables de quelque manière que ce soit de l'exactitude ou exhaustivité de l'information contenue dans ce document. Il appartient exclusivement à l'utilisateur de vérifier la convenance de l'usage de n'importe quel matériau. Tous les matériaux peuvent présenter des dangers encore inconnus et doivent par conséquent être utilisés avec précaution. Bien que certains dangers soient décrits dans ce document, nous ne pouvons pas garantir qu'ils s'agissent des seuls dangers existants.